Mis en ligne le 29 mars 2023,
Par Louise de MASCAREL, Assistante à la Direction Générale des Services

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20230328-22-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 28-03-2023
Publication le : 28-03-2023

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 23 mars 2023

Nombre de membres au Conseil Municipal : 26

qui ont pris part à la délibération : 23

Date de convocation : 17 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-trois mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Sébastien MAGNIER, Eric GLENAT, Frank PRESUMEY, Stéphanie BESSET, Jean-Charles BANCHERI, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Jean-François RIMET-MEILLE, Julie LADRET, Yann GUELY et Orlane FANGET.

Absents :

Monsieur Damien VINCIGUERRA donnant pouvoir à Monsieur Florian GRENIER, Madame Laëtitia SERPAGGI, Madame Clotilde BERTHIER donnant pouvoir à Monsieur Frank PRESUMEY, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Monsieur Didier DEMCZUK donnant pouvoir à Monsieur Gérald CANTOURNET.

Monsieur Florian GRENIER est désigné, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-7.1-031

Approbation de l'affectation du résultat 2022

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'affecter les résultats 2022 du Compte Financier Unique de la manière suivante :

1 - Détermination du résultat à affecter :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté		706 079,69 €
Résultat de la section de fonctionnement 2022		333 818,84 €
Résultat à affecter	**A =**	**1 039 898,53 €**

2 - Détermination du besoin de financement de la section d'investissement :

Résultat d'investissement antérieur reporté		334 158,46 €
Résultat d'investissement 2022		150 902,46 €
Solde d'exécution de la section d'investissement au 31/12/2022		**485 060,92 €**
Restes à réaliser en dépenses	B -	886 000,00 €
Restes à réaliser en recettes	C +	185 484,00 €
Résultat d'investissement après restes à réaliser au 31/12/2022	D =	**-215 455,08 €**

3 - Affectation du résultat

Compte 1068 "Excédent de fonctionnement capitalisé"		215 455,08 €
Compte 002 "Excédent antérieur reporté"		**824 443,45 €**

AR-Préfecture de Grenoble

038-213805179-20230328-22-DE

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 28-03-2023

Publication le : 28-03-2023

Le Conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Approuve** l'affectation du résultat 2022.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 27 mars 2023
Le Maire

